

Arrêté du 3 mai 2017 fixant le nombre des contrats de praticien territorial médical de remplacement et portant leur répartition régionale

03/05/2017

Ce texte fixe à 200 le nombre de contrats de praticiens territoriaux de médecine générale au titre de l'année civile 2017, dont 11 pour l'Ile-de-France.